



© GAITS

# INVESTIR MASSIVEMENT POUR SOUTENIR **L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** **ET L'EMPLOI LOCAL**

**1** Les orientations budgétaires  
pour 2021

**2** L'action  
au quotidien

# LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



## → UN INVESTISSEMENT SOUTENU D'AU MOINS 60 M €

Le Département demeure le 1<sup>er</sup> investisseur public du territoire. En maintenant le plus haut niveau d'investissement possible pour soutenir la commande publique, malgré la crise, il souhaite réaffirmer, plus que jamais, son rôle moteur dans l'activité économique locale et soutient la création d'emplois non-délocalisables.

## → UNE DETTE SAINE ET MAÎTRISÉE

Avec une capacité de désendettement de 3,4 ans, la dette du Département est entièrement sécurisée. Cette bonne gestion permet à la collectivité de profiter de taux extrêmement bas (dernier emprunt négocié au taux moyen de 1 %). La charge de la dette en est ainsi allégée. Le recours à l'endettement quand il est maîtrisé permet d'abord au Département de préserver un niveau d'investissement élevé d'au moins 60 M€ au service de l'économie locale.

## → DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CONTENUES

Le Département fournit des efforts conséquents pour limiter ses dépenses de fonctionnement. Ces économies réalisées lui permettent aujourd'hui de faire face à une augmentation prévisionnelle de 17 % du RSA dont le budget représentait déjà près de 36 M € en 2020. Cette hausse est la conséquence directe des répercussions économiques générées par la crise sanitaire dans les Hautes-Pyrénées et dont l'impact a été immédiat sur l'emploi et particulièrement les emplois saisonniers de Lourdes, des stations thermales et maintenant des stations de ski.

## → UN BUDGET RIGoureux POUR RÉSISTER À LA CRISE

Une gestion saine des finances du Département associée à un encaissement stable des Droits de mutation (DMTO) en 2020, lui ont permis d'absorber les dépenses de fonctionnement imprévues liées à la crise du COVID-19.

Cependant, les dépenses inhérentes au RSA augmentent. Cette hausse associée à la suppression de l'unique impôt levé par le Département (TFB) et son remplacement par une dotation de l'Etat, ajoutés à l'absence de taxe sur les remontées mécaniques et à une forte diminution de la taxe de séjour placent le Département dans une année charnière.



# L'ACTION AU QUOTIDIEN



## → FACE À LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, MOBILISER NOS LEVIERS DE RETOUR À L'EMPLOI

Promoteur de l'insertion sociale et refusant d'être réduit à un simple distributeur d'aides sociales, le Département déploie, depuis plusieurs années, des dispositifs innovants capables de faciliter le retour à l'emploi des allocataires du RSA.

- Le dispositif Ha-Py Actifs qui concrétise cette ambition en transformant l'allocation du RSA en revenu et donc, en activité, a déjà bénéficié à 223 allocataires. Une plate-forme sera lancée en février pour accélérer cette dynamique et mettre en relation directe les demandeurs d'emploi et les employeurs.

## → LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE, CRÉATEUR D'EMPLOIS

Plus d'une centaine de personnes a été recrutée par l'entreprise SADE, sous-traitant d'Orange- basée à Tournay. Ces emplois pérennes sont la conséquence directe du déploiement de la fibre et de ses nombreux chantiers dans le département.



## → ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le Département accompagnera la construction de 195 logements par l'OPH (Office public de l'habitat des Hautes-Pyrénées) au quartier de l'Ophite à Lourdes à hauteur de 3 250 000 € ainsi que 120 logements et la réhabilitation de 64 autres logements par la SEMI (Société anonyme d'économie mixte de construction de la ville de Tarbes) pour un montant de 2 012 400 € au quartier Bel-Air à Tarbes.

## → COLLECTIVITÉS : LE BUDGET 2021 INTÈGRERA 11 M € DE SUBVENTIONS DÉJÀ VOTÉS PAR ANTICIPATION FIN 2020

Ces subventions concernent :

- le Fonds d'Aménagement Rural : 6 500 000 €
- le développement territorial : 1 638 000 €
- les appels à projets pour communes urbaines : 900 000 €
- les pôles touristiques : 1 750 000 €.

Le Département ambitionne d'augmenter en 2021 les montants alloués à ces dispositifs afin d'accompagner les efforts de relance.

## RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

### En développant la production d'énergies renouvelables

Le Département accélère la transition énergétique en promouvant une plus grande autonomie au territoire. Il intègre pour cela la nouvelle société d'économie mixte (SEM) Ha-Py Energies. Aux côtés du SDE65, du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne Energie Nouvelle (CAPGEN) et prochainement de l'Agence régionale Energie-Climat d'Occitanie (AREC), le Département accompagnera les projets de production électrique dans les domaines du photovoltaïque, de l'hydroélectricité ou autres énergies renouvelables.

### En facilitant les projets de rénovation des habitants

Le guichet unique, déclinaison haut-pyrénéenne du dispositif Renov'Occitanie mobilise les communes et les communautés de communes ainsi que les acteurs du logement pour mieux informer les usagers sur leurs projets. Ouvert depuis le 4 janvier, il délivre des conseils (techniques, financiers, juridiques et sociaux) orientés vers la rénovation globale et performante.

Contact : 05 31 74 36 65

Horaires d'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Possibilité de rendez-vous dans des lieux de permanence.

Formulaire de contact disponible sur le site de la Région Démarrer le projet - Renov'Occitanie ([laregion.fr](http://laregion.fr))

## RENFORCER LE DISPOSITIF DE VACCINATION

**Le Département a été volontaire pour accompagner l'État dans cette campagne en mettant à disposition du personnel médical et administratif.**

- 2 postes de médecins et 3 postes d'infirmières ont été mis à disposition de l'Etat pour assurer le démarrage de la campagne de vaccination.
- Le personnel SDIS a également été mobilisé pour vacciner les professionnels de plus de 50 ans.
- 2 postes administratifs ont été mis à disposition pour renforcer l'accueil téléphonique des usagers.
- Le Département permet le déplacement aux centres de vaccination des bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) ou d'une reconnaissance de handicap ne pouvant compter sur d'autres solutions.

### CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse

Tél. : 07 50 67 27 33 - [severine.cuesta@ha-py.fr](mailto:severine.cuesta@ha-py.fr)